

2009/1410 - Désignation d'un représentant titulaire et un suppléant pour siéger au Conseil d'administration de l'association Rhone développement initiatives. (Direction des Assemblées)

Rapporteur : M. COLLOMB Gérard

M. LE MAIRE : Par courriel du 8 avril 2009, Mme Martin, directrice de Rhône Développement Initiative m'a informé de la décision prise par cette Association lors de son Assemblée Générale Extraordinaire du 8 novembre dernier, d'accorder un siège à la Ville de Lyon au sein de son Conseil d'Administration.

Cette association a pour objet de soutenir et de favoriser les initiatives locales des associations et entreprises d'utilité sociale, créatrices d'emplois et de développement économique.

La Ville de Lyon entretient avec cette Association des relations permanentes.

Aussi, il me semble justifier d'accéder à cette demande et de désigner un représentant titulaire et un suppléant pour siéger aux Assemblées générales et au conseil d'Administration.

Je vous propose les candidatures :

- de Guylaine Gouzou-Testud, comme titulaire,
- et de Ludivine Piantoni, comme suppléante.

Y a-t-il d'autres candidatures ?

(Adopté.)

(Adopté.)